

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1130/SG/FP portant nomination d'un Directeur par intérim du Port de Commerce de Djibouti

n° 1130/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
5 juin 1975

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1975

Date du numéro
25 juin 1975

TEXTE INTÉGRAL

Pendant la mission en métropole de M. Michel Rousseau, administrateur civil hors classe, Directeur du Port de commerce de Djibouti, et pendant son congé annuel, M. Guy Raïmondeau, Chef d'exploitation, est nommé à titre intérimaire, cumulativement avec ses fonctions, Directeur du Port de commerce pour la période du 21 juin au 7 septembre 1975.